



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24716>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-24716**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Nantes Métropole

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la Place Zola à Nantes

Description : La présente consultation a pour objet la requalification de la place Zola à Nantes. Située à l'Ouest de Nantes, au cœur du quartier Dervallières-Zola, à la croisée des boulevards de la fraternité, de l'Égalité, Pasteur et de la rue des Renardières, la place Zola est aujourd'hui un vaste espace public d'environ 24 000m², composé d'un carrefour routier et d'un parking (13 000 m²) qui laisse place à un marché le jeudi matin. C'est un périmètre totalement imperméabilisé très marqué par une forte prééminence du langage routier. Le projet propose d'améliorer la qualité des espaces et des ambiances en donnant la priorité aux modes actifs notamment piétons et en développant la présence de la nature en ville tout en assurant l'accueil hebdomadaire du marché et en maintenant une partie du stationnement. Le périmètre de l'opération se décompose en plusieurs espaces répondant chacun aux enjeux prioritaires du projet d'aménagement des espaces publics : ? la place circulée au droit de l'actuel carrefour : par le rapprochement des rives et la réduction du nombre de voies, sa reconfiguration vise à un partage équilibré de l'espace entre, par ordre de priorité, les piétons, les cycles et les véhicules motorisés ? la place active : au contact du carrefour et des façades commerciales, elle centralise une partie des équipements fonctionnels tout en donnant de l'espace aux piétons et en proposant des points de halte ? la place réversible : au centre, cet espace assure l'accueil du marché hebdomadaire de la place Zola et le maintien d'une partie du stationnement le reste du temps ? la place jardin : au point haut de la place, en contact avec la rue Danton et les jardins de la Fournilière, cet espace met l'accent sur la végétalisation et la désimperméabilisation, tout en étant le lieu d'usages actifs et contemplatifs. Ces 4 espaces sont traversés par un parcours piéton et végétal reliant l'entrée des jardins de la Fournilière au carrefour et aux façades commerciales. L'enveloppe prévisionnelle affectée au marché de travaux est fixée à 5 500 000 ? HT.

Identifiant de la procédure : b87ee9a3-a50c-4ede-acff-ca563a5d5498

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : cf. documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la place Zola a Nantes

Description : Le présent marché couvrira tous les éléments d'une mission de maîtrise d'œuvre complète : EP, AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR, OPC, SYN, IPD et ACI

Identifiant interne : 2024-4630

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent AAPC ne concerne que la seule phase candidature de la procédure. Il n'y a donc pas de DCE à télécharger à ce stade. Le tableau récapitulatif de candidature doit être remis au titre de la phase candidature. Il s'agit d'un marché ordinaire. Éléments de calendrier Désignation des candidats retenus : fin avril 2024 Négociation : juillet 2024 Désignation du maître d'œuvre : fin septembre 2024 Réalisation des aménagements : à partir de fin 2026

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (cadre D1 du document DC2 à remplir si utilisation de ce document)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Formulaire DC1 (Lettre de candidature), que la candidature soit présentée à titre individuel ou en groupement.

Description : L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Néanmoins, si ce dernier fait le choix d'une forme conjointe, le mandataire devra être solidaire (art. R2142-24 du Code de la commande publique). En cas de groupement, il est souhaité par le Pouvoir Adjudicateur que le mandataire du groupement soit le/la paysagiste. Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. En cas de groupement, ces pièces sont à fournir par chaque co-traitant, et pour chaque sous-traitant, excepté l'imprimé DC1 qui n'est à fournir que par le mandataire.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Un tableau de synthèse de candidature

Description : Un tableau de synthèse de candidature à remplir par les candidats (suivant le modèle de présentation fourni par le maître d'ouvrage au format excel) présentant pour chacun des membres du groupement : l'adresse, le chiffre d'affaire et les effectifs sur les 3 derniers exercices, 3 références maximum de moins de 8 ans (date de début des travaux) détaillant le maître d'ouvrage, la mission effectuée, la date de réalisation passée ou à venir, la surface, le montant des travaux et les caractéristiques similaires à l'objet du présent marché (au moins une référence de place en milieu urbain et une référence d'importance et de complexité équivalente en termes de surfaces, montants...). Une même référence peut répondre à ces deux exigences. Les projets communs entre membres du groupement seront valorisés.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Indication des titres d'études et professionnels des membres de l'équipe de maîtrise d'œuvre, le candidat devra justifier des capacités suivantes

Description : Architecte (Copie de l'inscription à l'Ordre des Architectes)
Urbaniste Paysagiste Management de projet Voirie et réseaux divers Hydraulique
Economiste des travaux publics Ordonnancement, pilotage et coordination
Eclairagisme Réseau d'éclairage public Régulation de trafic Signalisation Sûreté et
sécurité des espaces publics

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Présentation synthétique des membres du groupement

Description : Présentation synthétique des membres du groupement (composition, titre d'études, compétences, répartition des tâches, moyens humains) sur 4 pages maximum A4 recto/verso - La preuve des compétences peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle, qualifications (ISO, OPQIBI, FNTTP, Qualibat...), curriculum vitae ou des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation de maîtrise d'œuvre pour laquelle il se porte candidat. Il n'y a pas d'exclusivité pour les bureaux d'études qui peuvent en conséquence se présenter dans plusieurs groupement de maîtrise d'œuvre. Un co-traitant peut détenir plusieurs compétences.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : L'illustration de 3 références

Description : L'illustration de 3 références (au total pour l'ensemble du groupement) issues du tableau de synthèse sur 1 affiche A3 recto simple au format paysage et en pdf, présentant graphiquement 3 références et décrivant les projets.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Au cas où le nombre de candidatures recevables (cf. III.1.1) serait supérieur à celui précisé ci-dessus, les candidatures seront sélectionnées selon les critères pondérés suivants : - Pertinence des références produites au regard des spécificités paysagères et techniques du projet coeff 60 - Composition et complémentarité de l'équipe proposée coeff 40.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.nantesmetropole.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.nantesmetropole.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 03/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Le paiement en ligne sera utilisé

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Nantes Métropole

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Nantes Métropole

Numéro d'enregistrement : 24440040400129

Ville : Nantes cedex 9

Pays : France

Adresse électronique : contact.marches@nantesmetropole.fr

Téléphone : 0240415113

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bf7333e4-c47c-4327-adee-8274c655510f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/02/2024 à 11:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2024